



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Générale

UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/1  
25 mai 2005

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-sixième réunion  
Montréal, 4 – 8 juillet 2005

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. État des contributions et des décaissements.
5. Disponibilité des ressources et planification des activités :
  - a) Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
  - b) Plans d'activités de l'année 2005;
  - c) Situation/perspectives de conformité aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal dans les pays visés à l'article 5.

6. Mise en œuvre du programme :

- a) Rapport final sur l'évaluation des projets de bromure de méthyle;
- b) Étude théorique sur le non-respect de l'échéance pour la consommation de CFC, de halons, de bromure de méthyle et de méthyle chloroforme;
- c) Amendements au programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2005;
- d) Rapports périodiques au 31 décembre 2004 :
  - i) Rapport périodique global;
  - ii) Coopération bilatérale;
  - iii) PNUD;
  - iv) PNUE;
  - v) ONUDI;
  - vi) Banque mondiale.
- e) Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de l'année 2004 et suivi de la décision 45/59 c);
- f) Indicateurs d'efficacité qualitatifs, et faisabilité et bien-fondé d'étendre les indicateurs d'efficacité actuels aux agences d'exécution bilatérales (suivi des décisions 44/6 et 45/59 d) ii);
- g) Retards dans la mise en œuvre des projets et suivi de la décision 45/59 e);
- h) Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la communication des rapports.

7. Propositions de projets :

- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- b) Coopération bilatérale;

- c) Amendements aux programmes de travail de l'année 2005 :
    - i) PNUE;
    - ii) PNUD;
    - iii) ONUDI;
    - iv) Banque mondiale.
  - d) Projets d'investissement.
8. Étude des critères et des modalités relatifs aux projets de démonstration sur les refroidisseurs (décisions 45/4 d) et 45/60).
  9. Comptes provisoires de l'année 2004.
  10. Projet d'accord entre le Trésorier et les agences d'exécution (suivi de la décision 45/58 b)).
  11. Examen du régime des coûts administratifs (décision 44/7).
  12. Rapport sur les coûts d'appui au programme des projets de coopération bilatérale (suivi des décisions 43/40 et 45/57).
  13. Rapport sur l'examen des lignes directives relatives à la collecte, la récupération, le recyclage et la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (décision 44/63).
  14. Accords d'élimination : conditions de souplesse (décision 45/15).
  15. Critères d'évaluation des rapports périodiques et des vérifications des accords pluriannuels (décision 44/58).
  16. Rapport sur le fonctionnement du Comité exécutif (décisions 44/57 et 45/56 b)).
  17. Plan provisoire du document d'introduction du Comité exécutif (décision 45/59 d) i)).
  18. Rapport du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production.
  19. Questions diverses.
  20. Adoption du rapport.
  21. Clôture de la réunion.

-----

22.